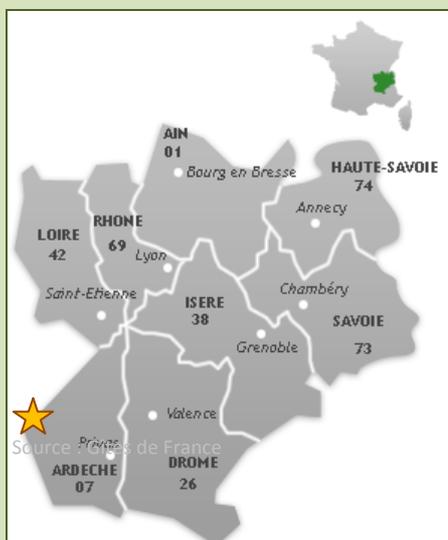


## FICHE 2 : « CREATION D'UNE OFFRE D'ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES »

### INFORMATIONS :

#### Territoire concerné :

Communautés de Communes « Entre Loire et Allier » et « Les Sources de la Loire » (07)



#### Maîtrise d'ouvrage :

Communauté de Communes « Entre Loire et Allier »

#### Procédure Territoriale : aucune

#### Contacts:

Céline Gleyze

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
ENTRE LOIRE ET ALLIER  
04 66 46 10 22

[ccloireallier@inforoutes-ardeche.fr](mailto:ccloireallier@inforoutes-ardeche.fr)

Amandine Chaze

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
SOURCES DE LA LOIRE  
04 75 38 40 88

[amandine.chaze07@live.fr](mailto:amandine.chaze07@live.fr)

### L'ACTION

#### Descriptif

Création d'une offre d'enseignements artistiques, sur le territoire des Communautés de Communes « Entre Loire et Allier » et « Les Sources de la Loire ».

L'objectif principal de cette action est de **développer les activités d'apprentissage artistique en milieu rural isolé** de montagne.

Les cibles de cette action sont les 3 500 habitants répartis dans 17 communes.

#### Dimension collective

Le projet est porté collectivement par les associations de parents d'élèves et les Communautés de Communes.

### CONTEXTE

#### Problème à résoudre

Aucune offre d'enseignement artistique n'est présente sur le territoire. Ce type d'activités existe bien sur des territoires voisins mais la topographie fait qu'elles sont peu accessibles ou situées dans un autre département.

#### Éléments du contexte ayant joué en faveur de l'action

- ✓ La demande émanant des associations de parents d'élèves.
- ✓ L'appui du département de l'Ardèche, qui a réalisé une première étude en 2004 et favorisé les échanges.
- ✓ La démographie favorable (15 % de moins de 20 ans), l'arrivée de nouvelles populations et l'implantation d'une crèche sur la commune de Coucouron.

#### Les éléments ayant joué en sa défaveur

- ✓ La faible densité de ce territoire rural isolé : 8 habitants/km<sup>2</sup>.
- ✓ La situation géographique de ce territoire de confins, à l'extrémité ouest du département de l'Ardèche, à la limite de la Haute-Loire et de la Lozère.

## ÉMERGENCE DU PROJET

### Genèse du projet

Ce sont les associations de parents d'élèves relayées par un élu qui ont initiées le projet.

### Acteurs mobilisés

- ✓ Toutes les associations du secteur.
- ✓ Les écoles.
- ✓ Diverses administrations.

La mobilisation des particuliers a été perçue dans un questionnaire.

### Convergence des acteurs

C'est la nécessité d'agir qui a facilité la convergence des acteurs.

### Processus de déclenchement

Une recherche d'expériences similaires a été effectuée. Mais si la mise en place d'enseignements artistiques est assez commune en milieu rural, elle ne l'est que très peu en zone de confins. Cela n'a donc pas vraiment facilité la mise en œuvre du projet.

Le projet a par ailleurs connu des freins dans le passage de l'idée à l'action, notamment à cause du manque de financement et de visibilité, ne sachant pas comment le projet allait être formalisé.

#### **Phase préliminaire**

Un diagnostic culturel a été réalisé par la Communauté de Communes en 2008.

Dans ce cadre, un questionnaire a été diffusé auprès des écoles et des associations concernées sur le territoire pour connaître leurs souhaits en matière d'enseignements artistiques. Plus de 500 questionnaires ont été distribués avec un taux de réponse très satisfaisant, de 30% environ.

Finalement, près de 3% de la population totale du territoire s'est montré intéressée par des enseignements artistiques.

#### **Phase de formalisation**

Ce projet a été initié il y a plus de quatre ans. Depuis deux ans, l'école de musique départementale « Ardèche Musique et Danse » y est associée.

L'antenne des Sources a été créée en octobre 2010 par « Ardèche Musique et Danse », en convention avec les communautés de communes. La structure développe ainsi sa présence en milieu rural et élargit son périmètre d'action, en proposant la première année des cours collectifs, sans secrétariat propre. Quatre ateliers collectifs ont été créés, répondant partiellement aux attentes sur deux antennes.

Des difficultés ont été rencontrées au début pour trouver un terrain d'entente avec le schéma départemental et « Ardèche Musique et Danse ».

## MISE EN ŒUVRE

### Les étapes

- ✓ Diagnostic culturel.
- ✓ Demande de subvention d'un parc d'instrument au Pays Ardèche Méridionale - Leader.
- ✓ Inscription du projet dans deux appels à projets :
  - Territoire Remarquable de Montagne (Région Rhône-Alpes),
  - Pôle d'Excellence Rural.

### Compétences mobilisées

Par l'agent :

- ✓ Appréhension des différentes structures à contacter.
- ✓ Connaissance du milieu de la musique.
- ✓ Traitements statistiques.
- ✓ Réalisation d'enquête.
- ✓ Recherche de financements.

A l'extérieur :

- ✓ Questionnement de différentes structures pour enrichir ses compétences.
- ✓ Recours à un médiateur culturel pour arriver à imaginer un projet partagé.

### Coût de l'action

#### Fonctionnement

- ✓ **Dépenses prévisionnelles :**  
Masse salariale pour 4 heures de cours et 2 heures de coordination = 8 827 € pris en charge par « Ardèche Musique et Danse ».  
Location des salles, chauffage, entretien = à la charge des communes antennes.  
Communications et photocopies = à la charge des communautés de communes.
- ✓ **Recettes prévisionnelles :**  
Participation des familles = 1 880 € (si 28 inscriptions).  
Participation des communautés de communes = 3 270 €.  
Participation d'« Ardèche Musique et Danse » = 3 200 €.

#### Investissement

- ✓ **Dépenses prévisionnelles :**  
Parc d'instrument : 7 255.88 € HT à la charge des communes et communautés de communes.
- ✓ **Recettes prévisionnelles :**  
Subvention de 60 % du Pays de l'Ardèche Méridionale (acquise).  
Une demande a été effectuée par Leader (en cours).

## Les difficultés rencontrées

Outre celles déjà évoquées,

- ✓ La présence sur le territoire de personnes postulant pour ce projet en tant qu'enseignants, mais sans les diplômes requis par « Ardèche Musique et Danse », ouvrait deux choix :
  - créer une école associative indépendante financièrement pour permettre à ces personnes de travailler sur ce territoire, avec le problème de la masse salariale à prendre en compte par les communautés de communes ;
  - devenir une antenne d'« Ardèche Musique et Danse », ne pas faire travailler des personnes du territoire, mais être aidé dans le projet financièrement.
- ✓ Une difficulté d'appropriation du projet par des élus peu sensibles à des enjeux culturels non prioritaires dans les territoires ruraux.
- ✓ Le problème financier de la masse salariale.

## RETOUR D'EXPERIENCE

Le projet a démarré le 4 octobre 2010 par un premier cours.

## TRANSFERT

La méthode de travail est transférable pour d'autres communes rurales ?

### Ce qu'il faut retenir si on est intéressé par ce projet:

- ✓ Partenariat entre deux communautés de communes.
- ✓ Des méthodes de travail propres à un territoire de confins faiblement peuplé.
- ✓ Une très forte motivation des acteurs.
- ✓ L'existence d'une structure ressource sur le territoire.